

# Marquage des lignes au hockey

Diagrammes approuvés par :



Dans le but de normaliser le marquage des lignes au hockey à l'échelle du pays, le Conseil canadien des installations récréatives (CCIR) travaille en consultation avec Hockey Canada à développer la meilleure façon de marquer une surface glacée. Le CCIR appuie la configuration révisée et encourage les responsables des installations à prendre en considération les avantages liés au respect des présentes lignes directrices visant le marquage lorsque cela est possible. Au moment de construire ou de rénover des installations, il serait important de tenir compte de ces mesures. Cependant, les exigences de marquage d'autres sports de glace devraient être superposées avant d'apporter quelque changement que ce soit pour que tous les sports de glace jouissent de la même considération que le hockey sur glace.

Les croquis suivants sont présentés pour aider les techniciens en glace à planifier et à effectuer la peinture annuelle de la surface glacée. Puisque les marques peuvent être modifiées de temps à autre, veuillez vérifier, chaque année, toutes les exigences locales et régionales des sports de glace avant d'entreprendre la peinture!

# Marquage des lignes au hockey

## ÉCLAIRCISSEMENTS :

**Dimensions** - Sur toutes les patinoires mesurant de 25,91 m de large et 56,39 m de long (85 pi x 185 pi) à 30,48 m de large par 60,96 m de long (100 pi x 200 pi), les lignes des buts se trouvent à 3,35 m (11 pi) et les zones aux extrémités mesurent 19,51 m (64 pi). Remarque : Ces mesures (lignes des buts et zones aux extrémités) ne changent jamais pour les surfaces de plus de 56,39 m (185 pi) de long. La longueur de la patinoire déterminera la grandeur (longueur) de la zone neutre. Pour toutes les surfaces de moins de 25,91 m de large et 56,39 m de long (85 pi x 185 pi), les lignes des buts restent à 3,35 m (11 pi), mais la longueur restante est divisée en trois (3) sections égales.

**Mesures** – Afin de déterminer la distance entre la ligne des buts et la ligne bleue, les mesures sont prises du rebord arrière de la ligne des buts jusqu'au rebord de la ligne bleue contigu à la zone neutre.

- Toutes les mesures doivent être peintes à l'intérieur du tire-ligne sauf pour l'extérieur des lignes hachurées.
- Les lignes rouges et bleues mesurent 30,48 cm (12 po) de large alors que toutes les autres marques mesurent 5,08 cm (2 po) de large.
- Toutes les mesures pour les points de mise au jeu situés dans les zones d'attaque doivent être prises à partir du rebord arrière de la ligne des buts. La distance du rebord arrière de la ligne des buts au centre du point de mise au jeu doit être de 6,10 m (20 pi). Il y a neuf (9) points de mise au jeu sur une patinoire de hockey : huit (8) mesurent 60,96 cm (24 po) et sont peints en forme de demi-lune (se reporter au diagramme A) tandis que le point de mise au jeu central mesure 30,48 cm (12 po) et est peint complètement en bleu.
- Le rayon de l'enceinte du but doit être de 1,83 m (6 pi). Il doit être mesuré du rebord arrière de la ligne des buts.
- La distance aux points de mise au jeu situés en zone neutre doit être de 1,52 m (5 pi) du rebord de la ligne bleue situé en zone neutre au centre du point de mise au jeu.
- Les cinq (5) grands cercles de mise au jeu doivent avoir un rayon de 4,57 m (15 pi) du centre du point à l'extérieur de la surface peinte [diamètre de 9,14 m (30 pi) de l'extérieur à l'extérieur].

**Peinture** – Toutes les couleurs sont considérées comme « rouges », sauf pour le point de mise au jeu central de 38,48 cm (12 po), le cercle de mise au jeu central et les lignes bleues qui sont bleu foncé. Les enceintes des buts doivent être peintes en bleu pâle. La surface à l'intérieur du filet peut être peinte en jaune, mais cela n'est pas obligatoire. La ligne centrale peut être peinte complètement en rouge ou elle peut comporter un motif (p. ex. : des losanges, des carrés) pourvu que le motif comporte un espace de 5,08 cm (2 po) peint en rouge entre chaque dessin du motif.



- Les responsables des installations doivent vérifier les normes de la ligue pour la disposition des logos avant d'installer de la publicité dans la glace, mais une ligne de 5,08 cm (2 po) doit délimiter les deux côtés du dessin.

DIAGRAMME A – Point de mise au jeu

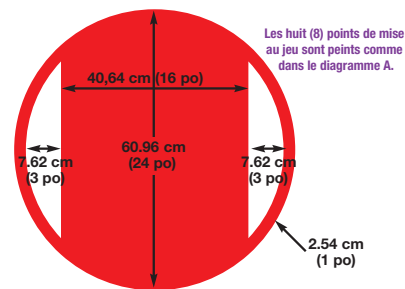


DIAGRAMME B – Enceinte du but

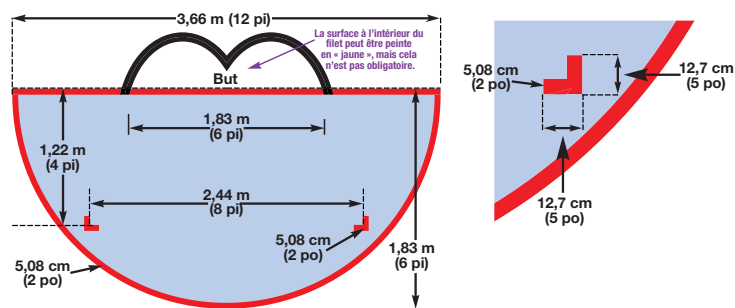


DIAGRAMME C – Cercle de mise au jeu

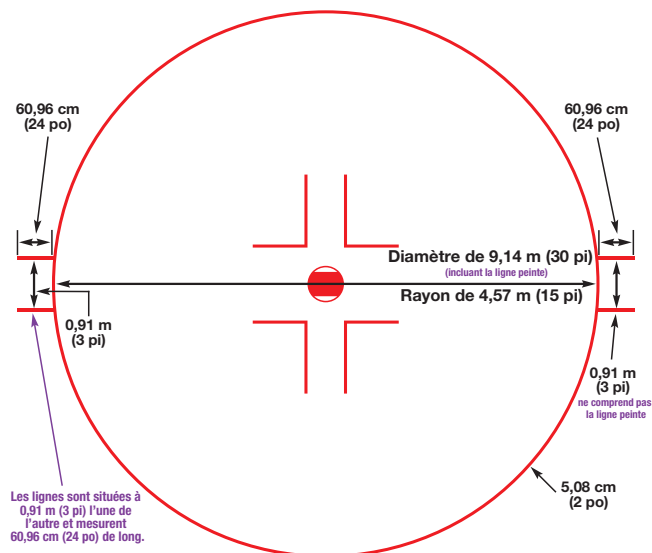
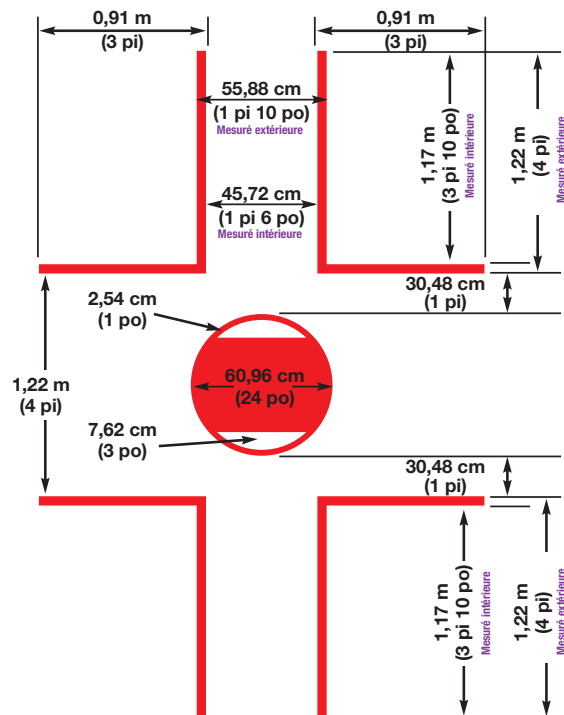
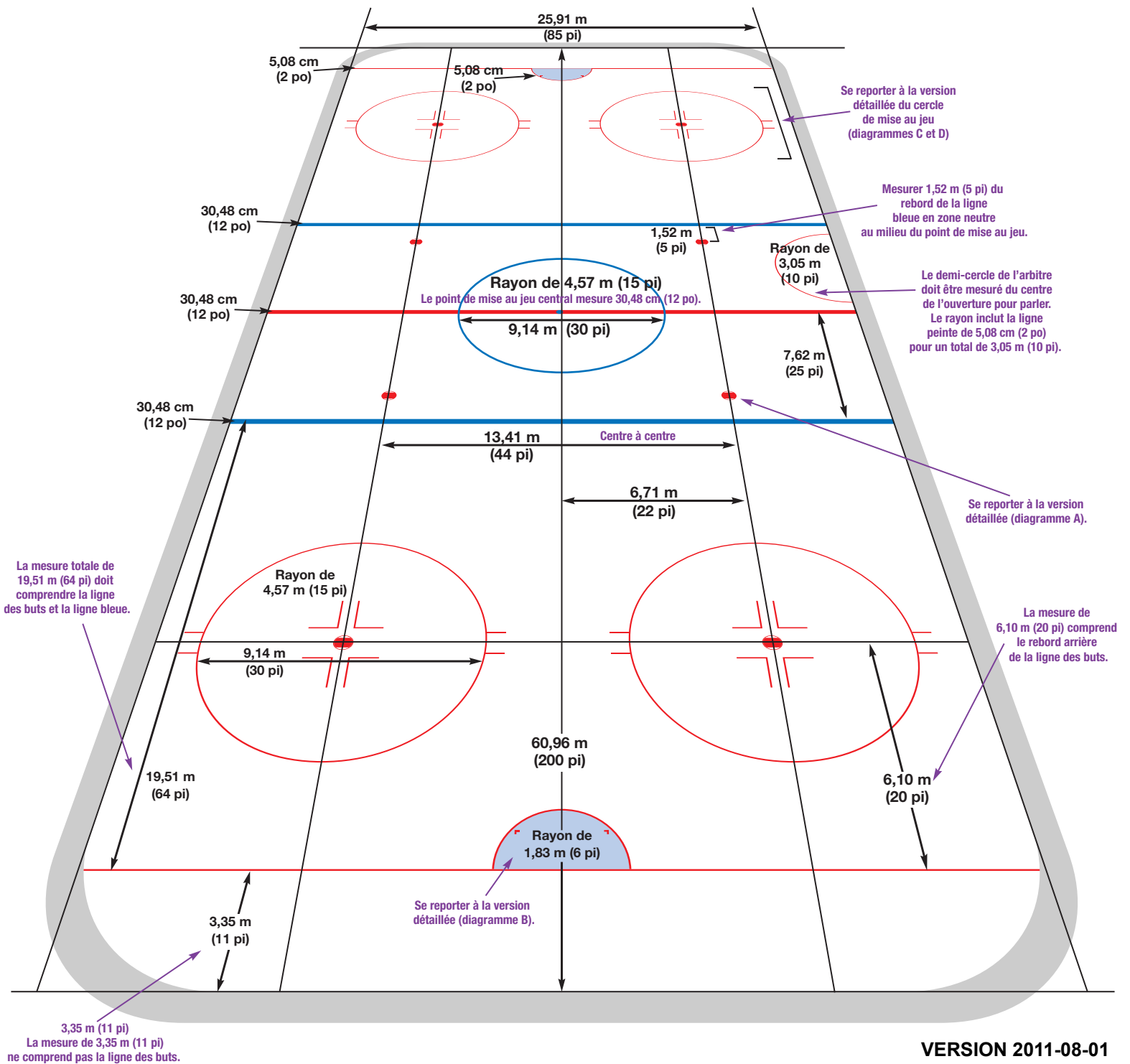
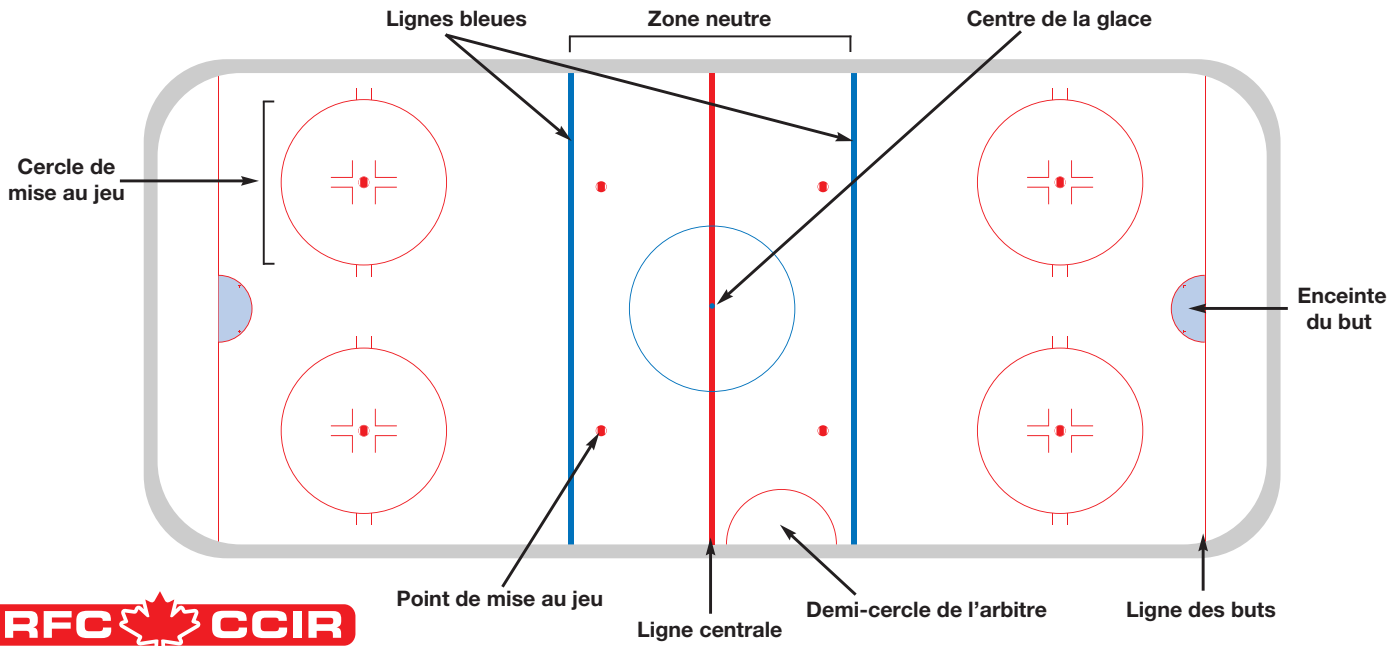


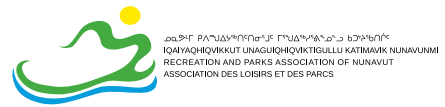
DIAGRAMME D – Lignes d'entrave pour la mise au jeu







Conseil canadien des installations récréatives  
 A/s de 1 Concorde Gate, porte 102  
 Toronto (Ontario) Canada M3C 3C6  
 Téléphone : 416.426.7062 Télécopieur : 416.426.7385  
 info@orfa.com



**CRFC.CA**